



## Landscape

*'identity space' of the lands of the Pomposa Monastery*

*Paesaggio: spazio identitario*



© Carlo Ragazzi et Paola Buttini

## Entre terre et eau, « Une autre manière de posséder »

### Consortium Les hommes de Massenzatica

Le Consortium Les hommes de Massenzatica est un projet de propriété collective datant du Moyen Âge, désormais reconnu légalement par la République italienne en vertu de la loi n° 168/2017. Etabli en tant que consortium en 1896, il constitue un point de référence pour la protection et l'entretien du paysage du delta du Pô. Au fil du temps, le projet a privilégié la création d'un sens de la communauté et de la fraternité plutôt que la croissance individuelle. Il a favorisé les possibilités d'entreprendre et de renforcer le capital social, tout en contrôlant les ressources en eau et en luttant contre une exploitation intensive des terres. Des travaux de recherche et de sensibilisation sont menés depuis 2010. Le projet a développé des pratiques agricoles innovantes, permettant de lutter contre le dépeuplement des zones rurales et de renforcer la cohésion sociale. Il est ainsi possible de transmettre un patrimoine partagé aux générations futures. En proposant un nouveau « pacte pour le paysage », le consortium promeut les valeurs de durabilité, de justice et d'appartenance, exprimant les identités multiples de l'Europe et de ses communautés.



Le Comité des Ministres a décerné une Mention spéciale du Prix du paysage de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe à la réalisation, dans le cadre de la 6<sup>e</sup> Session du Prix du paysage 2018-2019.

Le projet témoigne du grand succès de l'approche paysagère à promouvoir la cohésion sociale. Le Consortium Les hommes de Massenzatica s'inscrit dans une forme pluriséculaire de propriété adaptée aux réalités socio-économiques du monde rural actuel dans un contexte en évolution, afin de lutter contre l'exode rural prédominant. Le projet promeut le sens de la communauté, en offrant des possibilités d'entrepreneuriat à travers la pratique d'une agriculture extensive respectueuse de l'environnement. Le contrôle permanent du niveau de l'eau, ainsi que les efforts pour lutter contre l'exploitation intensive des terres, contribuent au maintien du capital social. En proposant un nouveau « pacte pour le paysage », la réalisation a permis de transmettre un paysage vivant et harmonieux aux générations futures.

Reconnu pour sa grande valeur, et conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, le projet fait ainsi partie de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, en tant que source d'inspiration.